



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 février 2005**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 8 février 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 1<sup>er</sup> mars 2005

**Avenants aux traités de concession des parkings**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Alain BAUDIN

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

**Secrétaire de séance :** Rodolphe CHALLET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Amaury BREUILLE donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Geneviève RIZZI.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.  
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Annie COUTUREAU, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 février 2005**

DELIBERATION D20050077

Monsieur Gérard NEBAS, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Une redevance pour occupation du domaine public par les ouvrages concédés est versée chaque année par le concessionnaire (la SOPAC) à la Ville de Niort.

Il convient de préciser le montant de cette redevance qui, à la signature de ces contrats, n'avait été prévue que pour les premières années d'exploitation.

Je vous propose de fixer jusqu'au 31 décembre 2005 à :

1 % du chiffre d'affaires de l'année précédente la redevance concernant les traités de concession.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants

- \* l'avenant n° 5 au traité de concession Parking Marcel Paul
- \* l'avenant n° 2 au traité de concession Parking de la Roulière
- \* l'avenant n° 3 au traité de concession Parking Saint Jean
- \* l'avenant n° 5 au traité de concession Parking Espace Niortais.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer

*(Monsieur Gilles Frappier, Président de la SOPAC, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)*

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**  
L'Adjoint au Maire

**Gérard NEBAS**

[Ordre du jour](#)